

La Seyne-sur-Mer >

## **Le maire de La Seyne dégage son plan pour la corniche de Tamaris**



Transformer la route en promenade... Marc Vuillemot ambitionne de faire de la corniche, un « lieu de vie », « la porte d'entrée de la Ville par la mer ».D. L.

**Lors du conseil municipal de mardi, le maire a dévoilé son plan pour la réhabilitation de la corniche de Tamaris de La Seyne, un vieux serpent de maire.**

«*Ce document est une réponse à ceux qui disent qu'on ne fait rien pour la corniche* »...S'il ne veut pas parler de campagne, Marc Vuillemot est en tout cas déterminé à défendre son action à l'hôtel de Ville.

Mardi matin, en conseil municipal, le maire a présenté les grandes lignes du schéma directeur de valorisation de ces 5 kilomètres de littoral seynois. « *Le fruit de longs mois de travail de la part de nos services* », a salué le maire. « *Un projet ambitieux, qui va bien au-delà de boucher les trous dans la voirie* ».

Solennel, se référant abondamment à l'héritage de Michel Pacha, Marc Vuillemot a fait de ce dossier un enjeu majeur de l'avenir de La Seyne : « *C'est un projet attendu depuis plusieurs décennies, c'est la question du développement de la ville qui est en jeu...* »

Le projet a ensuite fait l'objet d'une présentation succincte par Hélène Bourilhon, chargée de mission.

**Pourquoi maintenant ?**

« Depuis cinq ans, nous avons ouvert quatre fois la corniche pour effectuer des travaux sur les conduites et canalisations, on ne pouvait pas lancer de chantiers supplémentaires », a expliqué Marc Vuillemot. Ce temps a été mis à profit pour finaliser le « *schéma directeur de valorisation* », point de départ du projet.

### **Un air de déjà-vu ?**

Interpellé par Fatih Bousbih, le maire a martelé qu'il ne s'agissait pas d'un « *plan de plus* », mais du premier à avoir une vision aussi globale.

En 2010, le conseiller général Gilles Vincent avait proposé un plan estimé à 6 millions d'euros qui prévoyait la création d'une voie verte le long de la corniche.

« *Seule, la Ville n'avait pas les moyens de payer cette somme. Avec une approche plus large, nous ouvrons la porte à d'autres sources de financement* », a précisé Marc Vuillemot.

### **Qui pour payer ?**

Sur cette partie, tout reste à faire. « *Ce sera le plus difficile* », a d'ailleurs concédé le maire, en conseil municipal. L'objectif de la Ville est d'impliquer un maximum d'acteurs (Agglomération, Département, Région, autorité portuaire...). Et pour cela de s'adapter à la stratégie de ces différentes collectivités, afin de pouvoir bénéficier de financements dédiés. Mais pour l'heure, aucune estimation du montant des travaux n'est avancée.

### **Quel calendrier ?**

Première étape, la recherche active de partenariats institutionnels et financiers devrait occuper les services un bon moment. Sur ce point, la période préélectorale n'est sans doute pas la plus simple pour obtenir des engagements.

Parallèlement, la ville prévoit d'impliquer les Seynois (et partenaires) à la définition précise de ce projet, via des outils de démocratie participative.

Sur le plan technique, la Ville, qui est à la fois maître d'œuvre et maître d'ouvrage, a missionné pour l'assister, l'agence d'urbanisme de l'aire toulonnaise. Dans un scénario sans doute optimiste, les travaux pourraient débuter en 2017.

---

## **Les grandes lignes du projet**

Tout le long de la route, une piste cyclable ainsi qu'un cheminement piétonnier.

La circulation serait maintenue à double sens. Mais la place dévolue aux voitures étant réduite, la vitesse serait limitée sur tout ou partie de la corniche à 30 km/h. La circulation des poids lourds serait encadrée.

Une vingtaine de stations d'information jalonnaient le parcours (tous les 200 m environ), afin de mettre en lumière l'histoire de la commune (chantiers, ouvrages militaires, héritage de Michel Pacha, architecture de Fernand Pouillon...) et sa tradition.

La Ville envisage un renforcement des transports en commun. Davantage de bus et des stations maritimes supplémentaires (ligne de cabotage).

Afin de régler la question du parking, le plan prévoit l'ouverture de poches de stationnement sur des voies adjacentes à la corniche.

Les professionnels de la mer pourraient bénéficier d'espaces dédiés pour proposer des haltes de dégustation.

Les petites plages qui jalonnent le littoral seraient maintenues et l'accès à la mer facilité (pontons, cales).